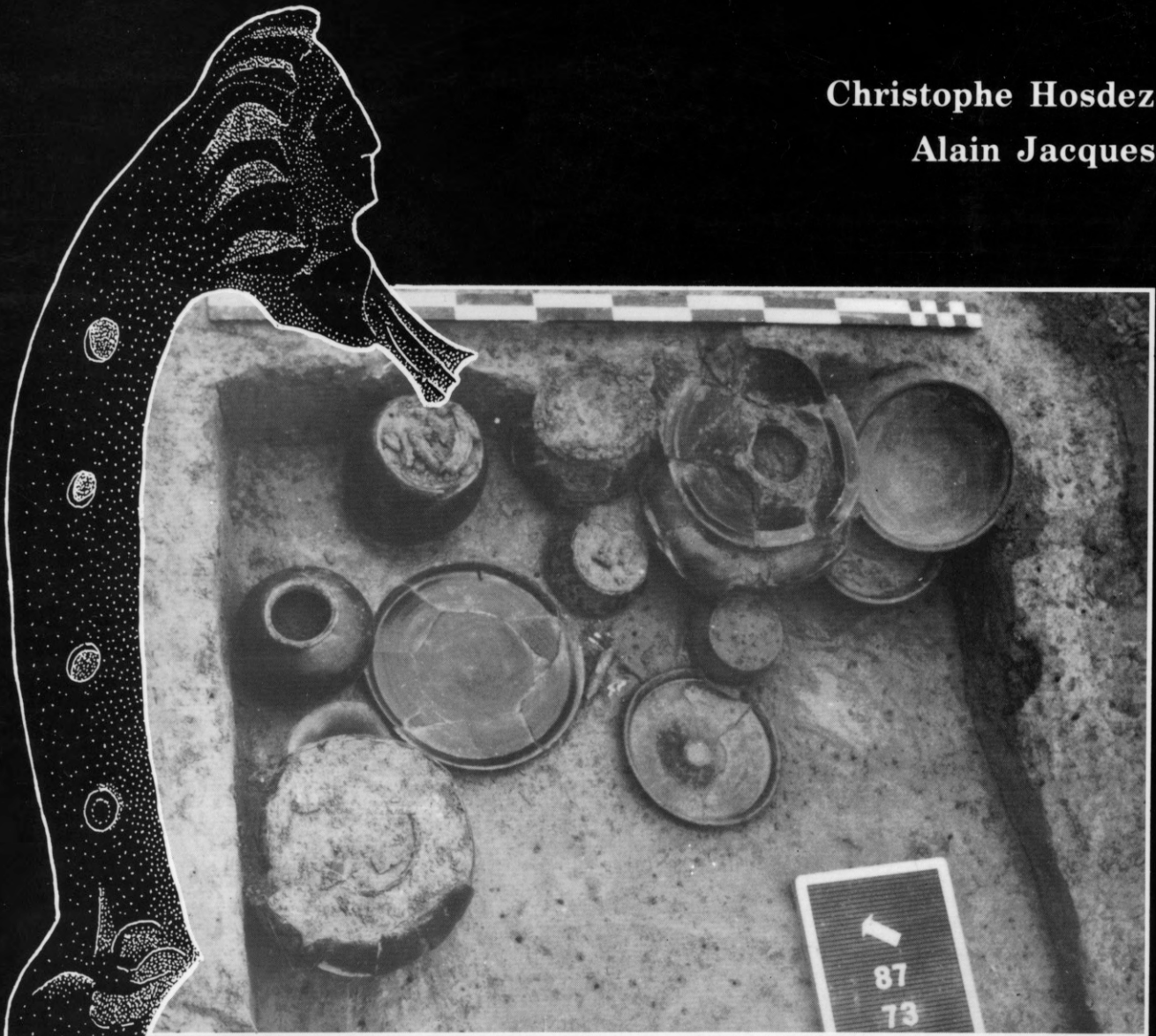


LA NÉCROPOLE A INCINÉRATIONS DE BARALLE (Pas-de-Calais)

Christophe Hosdez
Alain Jacques



**Nord-Ouest
Archéologie**

N° 2 - 1989

LA NÉCROPOLE A INCINÉRATIONS DE BARALLE

(Pas-de-Calais)

Christophe HOSDEZ

Alain JACQUES

SOMMAIRE

Etudes de :

Feugère Michel

Gricourt Daniel

Méniel Patrice

Tuffreau-Libre Marie

Plans et relevés : Letho-Duclos J.L.

Photographies : Hosdez D.

Dessins : Six C., Hosdez C.

Maquette : Dilly G., Hosdez C., Six C.

Nord-Ouest Archéologie N° 2 - 1989

*publié par le C.R.A.D.C., avec le concours du Musée Municipal de Berck-sur-Mer
et de la Direction Régionale des Antiquités Historiques.*

PETITS OBJETS DE LA NÉCROPOLE DE BARALLE

Michel FEUGÈRE *

1. Les petits objets dans le rite funéraire

Avec une centaine de tombes, dont 28 ont livré des objets autres que vases ou monnaies, la nécropole de Baralle autorise des investigations sur le rôle que joue ce type de dépôt dans le rituel funéraire. Nous utiliserons comme base de données (ci-après) un tableau faisant apparaître, pour chaque sépulture, le nombre de vases, les monnaies, les petits objets et le nombre total d'offrandes déduit de ces trois catégories ; la profondeur de chaque sépulture est également prise en compte (v. également, fig. 1, la localisation des tombes ayant livré des petits objets).

En classant les tombes selon le nombre total d'offrandes, on obtient un premier graphique qui permet d'isoler deux types de dépôts (fig. 2) : les tombes les plus nombreuses comportent 1 à 3 offrandes seulement (respectivement 15, 17 et 20 tombes sont dans ce cas) ; ce sont évidemment les plus pauvres, mais on constate avec une certaine surprise que le nombre des tombes pour toutes les catégories supérieures décroît brutalement, et non progressivement comme on aurait pu s'y attendre si le dépôt d'offrandes était simplement proportionnel à l'aisance du défunt ou de sa famille. Le nombre de tombes croît, en fait, de 1 à 3 offrandes par tombes, puis le graphe suggère que les dépôts de 4, 5 objets et davantage constituent un ensemble distinct.

Tout se passe comme si le rite funéraire assurait une nette distinction entre les tombes à dépôt réduit (1 à 3 objets) et les autres. Nous avons donc recherché une corrélation entre d'autres caractéristiques de la tombe et le dépôt funéraire proprement dit. L'examen des profondeurs s'avère positif, mais ce critère demande une prise en compte globale qui estompe les particularismes. En répartissant les tombes (fig. 3) selon la richesse du dépôt, en 5 classes, on s'aperçoit que la profondeur moyenne des sépultures augmente avec la richesse du dépôt (classes 1 à 4), sauf pour la classe supérieure dont la profondeur moyenne se situe, assez curieusement, entre celle des classes 2 et 3. Il y a donc là un critère de distinction entre l'ensemble de la nécropole et les tombes les plus riches, qui obéissent apparemment à des règles plus complexes, ou au moins différentes de celles qui régissent les autres dépôts. *Exceptionnelles*, ces tombes le sont sous plusieurs aspects.

C'est donc à la lumière de ces distinctions qu'il convient d'examiner le dépôt de petits objets dans les tombes de Baralle. Pour clarifier les choses, rappelons ici que chacune des 100 tombes de la nécropole a livré au moins 1 vase. Mais si les petits objets ne se rencontrent que dans 28 sépultures, 67 % du total de cette catégorie (soit 43 objets sur 64) se regroupent dans 21 % des tombes, les plus riches

* Chargé de Recherche au C.N.R.S. ; E.R. 290, Lattes.

Tombe	profondeur	Vases	Monnaies	Objets	Total offr.	Phase
J27	0,84	16	2	3	21	I
J37	0,85	5	6	4	15	III
J09	0,71	12	0	3	15	I
J104	1,36	8	5	1	14	III
J73	0,88	14	0	0	14	I
J07	0,71	12	0	2	14	I
J89	0,92	11	0	2	13	II
J80	0,90	11	1	1	13	III
J64	0,48	4	2	6	12	III
J34	0,97	12	0	0	12	I
J71	1,37	9	0	2	11	I
J102	1,20	6	0	4	10	II
J16	0,72	9	0	1	10	I
J14	0,67	6	1	3	10	II
J105	1,09	6	0	3	9	II ?
J101	0,89	4	3	2	9	III?
J100	0,99	4	3	2	9	III
J88	0,87	7	0	2	9	II
J74	0,97	9	0	0	9	II
J63	0,74	9	0	0	9	II
J10	0,65	7	0	2	9	II
J82	0,98	5	0	3	8	I
J79	0,81	8	0	0	8	I
J58	0,90	6	0	2	8	II
J50	0,92	8	0	0	8	I
J111	/	5	0	2	7	III
J103	1,25	7	0	0	7	II
J95	/	7	0	0	7	III
J70	0,59	4	3	0	7	III
J66	0,56	2	0	5	7	III-IV
J48	1,03	7	0	0	7	I
J52	0,56	6	0	0	6	II
J43	0,60	6	0	0	6	I
J28	0,60	4	1	1	6	III
J106	1,21	2	1	2	5	III
J85	0,78	5	0	0	5	III
J62	0,53	5	0	0	5	III
J45	0,70	5	0	0	5	I
J42	0,66	5	0	0	5	III
J24	0,74	4	0	1	5	II
J22	0,69	3	2	0	5	III
J78	0,57	4	0	0	4	III
J60	0,37	3	1	0	4	IV
J49	0,69	4	0	0	4	III
J47	0,70	4	0	0	4	III
J46	0,84	4	0	0	4	III
J32	0,48	3	0	1	4	III
J31	0,42	2	0	2	4	IV ?
J115	/	3	0	0	3	III ?
J110	/	3	0	0	3	IV ?
J109	1,06	3	0	0	3	III
J107	1,12	3	0	0	3	II
J94	/	3	0	0	3	III
J93	0,71	3	0	0	3	III ?
J86	0,82	3	0	0	3	II
J81	0,67	3	0	0	3	III
J76	1,12	3	0	0	3	III

Classement des tombes suivant le nombre total d'offrandes.

J75	0,34	3	0	0	3	III
J72	1,05	3	0	0	3	II
J69	0,58	3	0	0	3	III-IV
J51	0,29	3	0	0	3	III
J41	0,47	3	0	0	3	IV
J36	0,52	3	0	0	3	III-IV
J26	0,54	2	1	0	3	II
J25	0,56	2	1	0	3	III
J44	0,57	2	1	0	3	III-IV
J21	0,77	2	0	1	3	III
J17	0,64	3	0	0	3	III
J04	0,37	3	0	0	3	III-IV
J114	/	2	0	0	2	IV ?
J113	/	2	0	0	2	III?
J112	/	1	0	1	2	IV ?
J90	0,75	2	0	0	2	III-IV
J84	0,79	2	0	0	2	III
J65	1,01	2	0	0	2	III
J53	0,58	2	0	0	2	III
J35	0,73	2	0	0	2	III
J33	0,48	2	0	0	2	III ?
J30	0,44	2	0	0	2	III
J15	0,47	2	0	0	2	IV
J08	0,77	2	0	0	2	III
J06	0,50	2	0	0	2	III
J05	0,50	2	0	0	2	IV?
J02	0,48	2	0	0	2	III-IV
J01	0,52	2	0	0	2	IV
J108	0,91	1	0	0	1	IV ?
J92	0,51	1	0	0	1	IV ?
J91	0,61	1	0	0	1	IV ?
J68	0,67	1	0	0	1	IV ?
J67	0,46	1	0	0	1	IV ?
J57	0,47	1	0	0	1	IV ?
J56	0,64	1	0	0	1	IV ?
J54	0,43	1	0	0	1	IV ?
J40	0,43	1	0	0	1	IV ?
J39	0,43	1	0	0	1	IV ?
J38	0,39	1	0	0	1	IV ?
J29	0,55	1	0	0	1	IV?
J19	0,50	1	0	0	1	IV?
J18	0,46	1	0	0	1	IV?
J03	0,40	1	0	0	1	IV?

Classement des tombes suivant le nombre total d'offrandes.

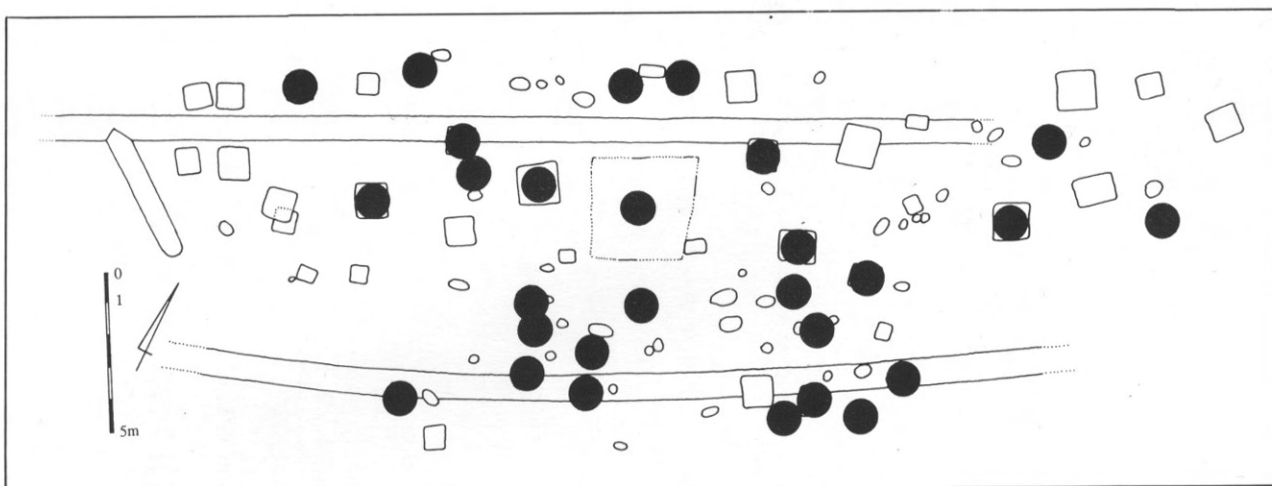


Fig. 1 - Tombes de Baralle ayant livré des petits objets.

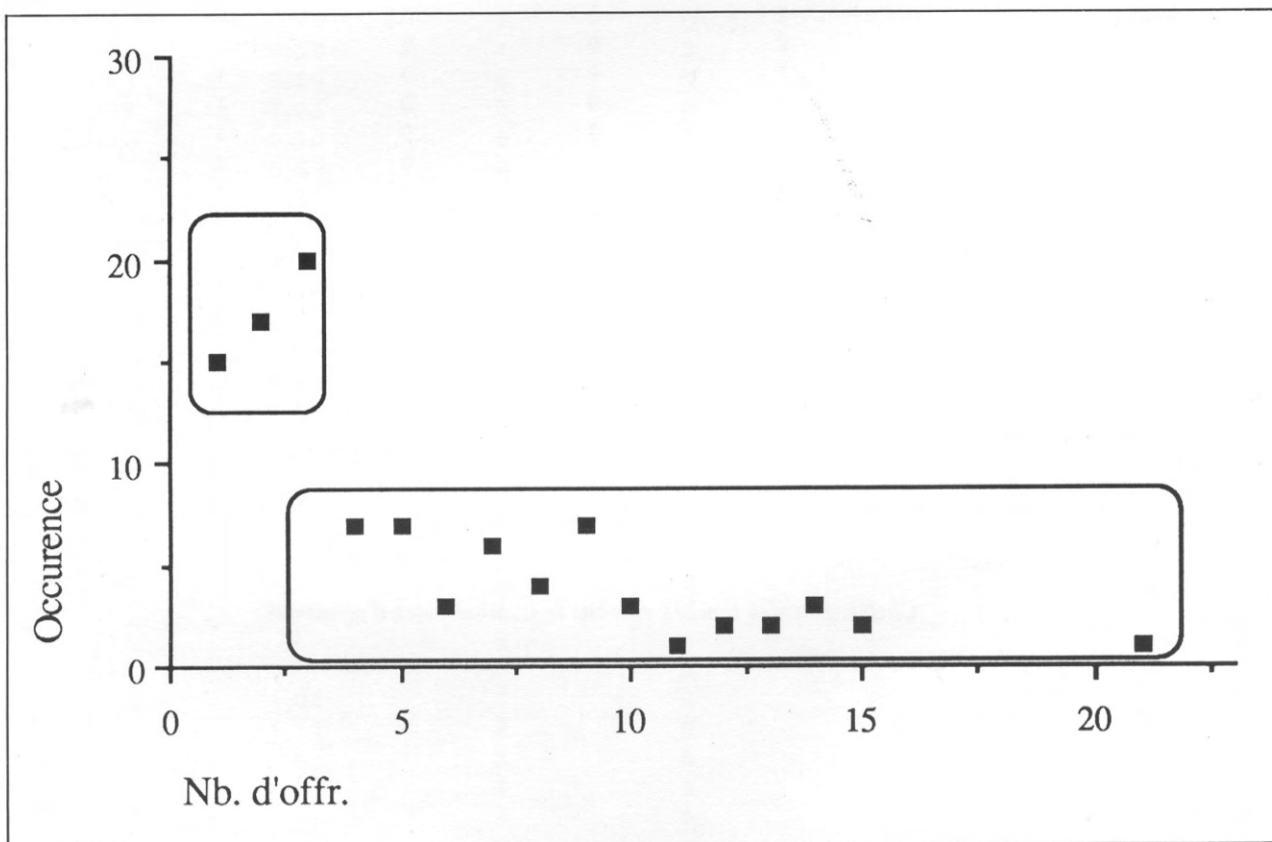


Fig. 2 - Tombes de Baralle classées par nombre d'offrandes : mise en évidence de deux groupes de tombes, les plus nombreuses avec 1 à 3 offrandes, les plus riches et moins courantes, de 4 à 21 offrandes.

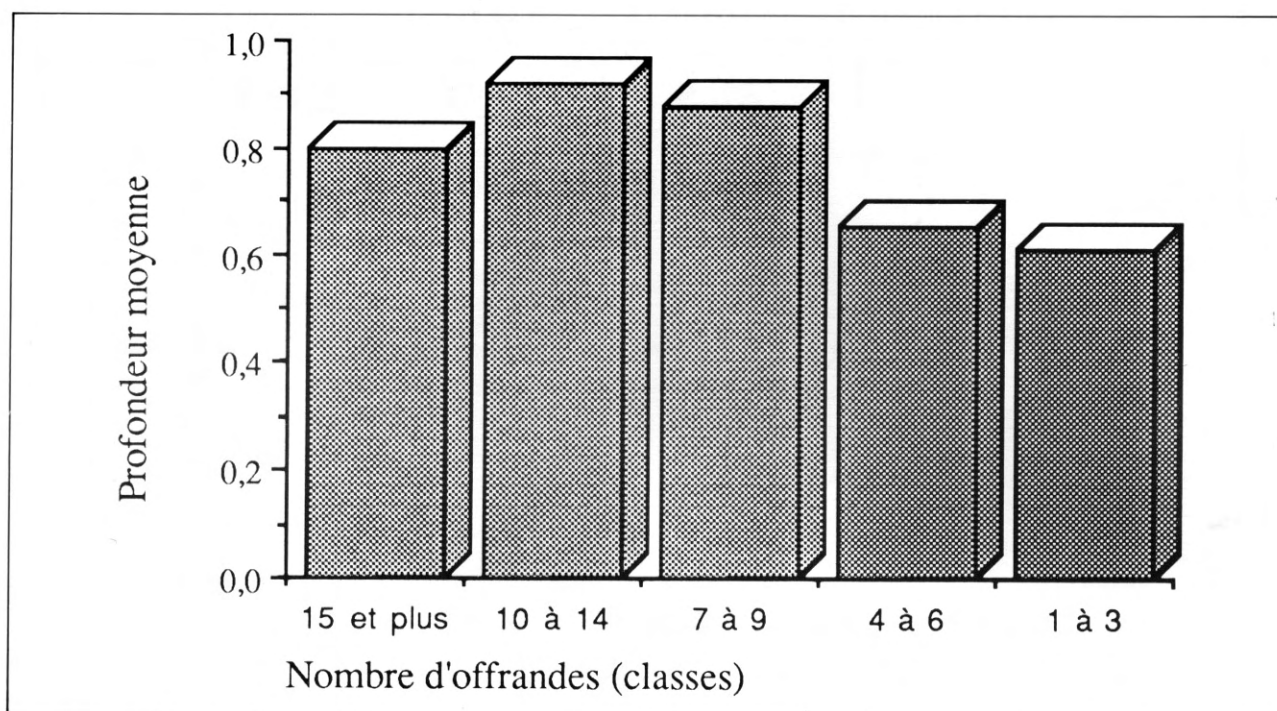


Fig. 3 - Tombes de Baralle réparties en 5 classes selon la richesse du dépôt funéraire, et présentées en fonction de la profondeur de la sépulture.

en offrandes de toutes sortes ; les monnaies ne sont pas mieux réparties puisque les 21 ensembles les plus riches fournissent 71 % de toutes les monnaies de la nécropole... Pourtant, tout numéraire est absent dans 13 de ces 21 tombes. Il semble donc que le dépôt *rituel* ne s'applique pas, à Baralle, dans toute sa force. En revanche, l'accumulation de mobilier funéraire joue bien, ici comme ailleurs, le rôle d'un révélateur économique.

2. Etude du mobilier

2.1 LA PARURE

S'il s'agit de la catégorie la mieux représentée à Baralle, les fibules en constituent la plus grande part. Comme on sait, il s'agit d'objets à la fois fonctionnels et décoratifs, qui appartiennent au domaine du vêtement autant qu'à celui de la parure. Mais cette catégorie en elle-même ne recouvre-t-elle pas, en dehors des bijoux de métal précieux, d'ailleurs absents de la nécropole, un certain nombre d'objets qu'il serait pernicieux de réduire à la seule fonction ornementale ? Les perles isolées, mais plus encore le collier quand il comprend, comme ici, un élément apotropaïque, traduisent des pratiques plus complexes. On a depuis longtemps identifié la volonté manifestée à travers ces amulettes, de placer le porteur sous une protection magique, de garantir sa bonne fortune et de le prévenir, d'une manière générale, contre le "*mauvais œil*". On notera qu'à

Baralle, tous les éléments de parure autres que les fibules se trouvent dans la tombe J64.

Fibules

Le dépôt d'une ou plusieurs fibules dans la tombe est une pratique relativement courante à Baralle, puisqu'on l'observe dans 23 tombes sur 100. Ce chiffre, comme les données quantitatives utilisées ci-dessous, ne peut être comparé à l'échelon régional qu'à ceux de rares ensembles septentrionaux. En premier lieu vient la nécropole de Blicquy (DE LAET *et al.* 1972) où, pour une période à peu près synchrone de Baralle, des fibules se rencontrent dans 64 des 494 sépultures (soit 13 %). Si les fibules sont légèrement plus fréquentes à Baralle qu'à Blicquy, on observera avec intérêt (fig. 4) qu'elles se répartissent dans ces deux ensembles selon des regroupements presque identiques : à Blicquy comme à Baralle, un exemplaire sur deux a été retrouvé au sein d'une paire ; les fibules sont isolées dans 18 % (Baralle) à 29,5 % (Blicquy) des cas. Il y a donc entre ces deux ensembles funéraires une similitude très forte dans l'utilisation qui est faite des fibules ; cette observation vaut non seulement pour le dépôt de l'objet dans la tombe, mais sans doute aussi pour son port dans la vie courante. En confrontant ces données avec celles de la nécropole de Thuin, on s'aperçoit que même dans un secteur peu éloigné, une chronologie légèrement postérieure introduit des différences essentielles dans le port des fibules et dans le faciès funéraire qui en découle.

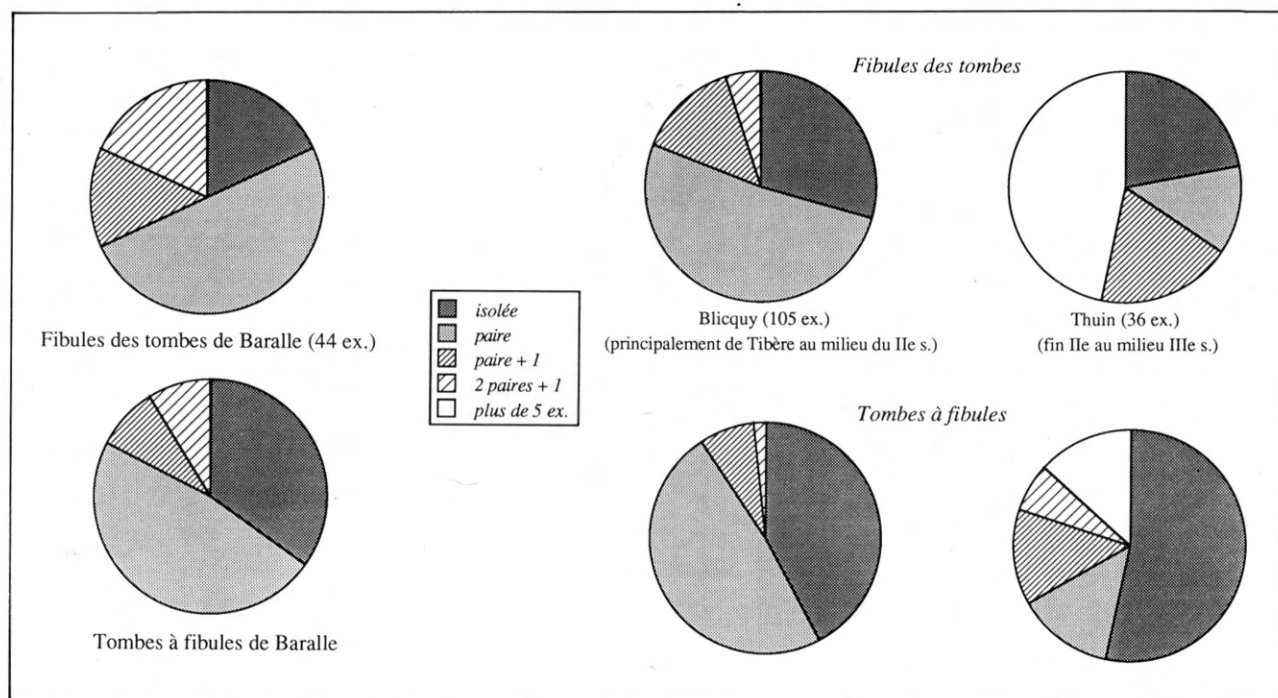


Fig. 4 - Comparaison des fibules des tombes (en haut) et des tombes à fibules (en bas) des nécropoles gallo-romaines de Baralle, Blicquy et Thuin.

On ne peut mieux illustrer cette communauté d'usage entre faciès septentrionaux du I^{er} siècle qu'en relevant les tombes qui, à **Baralle** comme à **Blicquy**, ont livré une paire de fibules, en général identiques, associées à une troisième d'un type le plus souvent différent. Cet assemblage caractérise la disposition vestimentaire que les archéologues allemands désignent comme le "*Menimane-Tracht*", du nom de la femme qui l'arbore sur une stèle rhénane du milieu du I^{er} s. (Rhein. Lantsmuseum, **Mayence**). La paire de fibules sert à agraffer, sur les épaules, les deux extrémités d'un vêtement léger, analogue au *peplos* grec, porté sur une tunique à longues manches (BÖHME 1985).

Deux tombes de **Baralle** (J.14 et J.105) présentent l'association du "*Menimane Tracht*". La première associe deux exemplaires de type 14a à une fibule 19d2 ; dans la seconde se trouve une paire de type 19a2 et une fibule 18a4. Il est frappant de retrouver dans la tombe **J14**, en position médiane, la fibule à queue de paon et plaque losangique qui apparaît non seulement sur la stèle de Blussus et *Menimane*, mais dans d'autres contextes funéraires de même type (Inhumation 341 de **Briord**: M. CORNA *et al.*, Les fibules de la nécropole gallo-romaine des **Plantées à Briord** (Ain), à par. dans *RAE*).

La répartition des différents modèles permet d'observer une certaine évolution du rite funéraire à

l'intérieur de la nécropole. Si on cartographie sur un même plan les fibules à ressort d'une part (ressort à griffe ou ressort protégé), les fibules à charnières d'autre part (fig. 6), on constate que les fibules à ressort retenu par une griffe (ici uniquement du type 14a) sont concentrées dans le secteur Nord-Ouest du cimetière ; à une exception près, les fibules à couvre-ressort cylindrique se répartissent le long d'une bande médiane, et la plupart des fibules à charnière se rencontrent à l'opposé des premières, au Sud-Est de la nécropole. On relève d'autre part une bonne corrélation entre grandes fosses carrées et fibules à ressort, petites fosses arrondies et fibules à charnière. Le mobilier pris en compte n'est pas assez abondant pour qu'on puisse relier cette répartition différenciée à une évolution chronologique (ce qui est malgré tout probable), mais il y a en tous cas une évolution du rite. L'élément structurant semble ici non pas le double fossé, mais plutôt la grande tombe carrée **J09**, dont d'autres éléments font penser qu'elle pourrait être à l'origine du cimetière.

En ce qui concerne la typologie, les fibules de **Baralle** contribuent à notre connaissance du faciès régional qui, s'il comprend nombre d'affinités avec celui des Pays-Bas et de la Rhénanie notamment, n'en possède pas moins ses caractères propres (voir le tableau synoptique ci-dessous, fig. 5). Le caractère le plus marquant est ici l'abondance des fibules "à

plaquettes", de type 14a, qui fournissent à elles seules 10 des 42 fibules de la nécropole (23,8 %). Découvertes en paires (dans 5 tombes sur 6), ces fibules témoignent du goût local pour des broches rubustes, plus fonctionnelles que décoratives. Les modèles à queue de paon (18a4, 19a2, 19d et 20a1) n'apparaissent que dans 4 sépultures, et s'y retrouvent à deux reprises en paires ; l'exemplaire de type 19d fait partie, on l'a vu, de l'assemblage type "Menimane" de la tombe J14. Cette proportion est nettement inférieure à ce que M.-A. Dollfus avait observé en Haute-Normandie (par exemple à Caudebec-lès-Elbeuf, où 37 fibules sur 63 - plus de 58 % ! - appartiennent à des modèles "à queue de paon") DOLLFUS 1973, p. 19 *sqq*), mais elle est conforme à ce que l'on observe dans les autres régions de la Gaule où existent des fibules de ce type. On peut donc considérer que la proportion de fibules "à queue de paon" dans la nécropole de Baralle traduit,

peu ou prou, leur fréquence dans l'usage courant sur le même site.

Rarement attestés dans les nécropoles à incinération, les fibules zoomorphes ou à décor émaillé sont totalement absentes des tombes de Baralle, confirmant ainsi l'abandon précoce du cimetière dans le II^e s.

Bracelet

Un seul bracelet a été découvert dans la nécropole, tombe J64. Il s'agit d'un modèle ouvert, en bronze, dont le jonc de section ovale s'épaissit vers les extrémités, formant deux simples tampons tronconiques affrontés par leurs bases. Cet objet très simple peut être comparé à l'exemplaire découvert, avec deux autres en bronze, dans la tombe 157 de Blicquy, où il est associé à un vase en "poterie savonneuse" que les auteurs datent entre 70 et 180 ap. J.-C. (DE LAET *et al.* 1972, p. 103).

Tombes	Types	3b1	10d	14a	14b1b	14b3	18a4	19a2	19d	20a1	22b2	23 var	23a	23c	23c2	23d1
J.64		2														
J.102			2													2
J.10				2												
J.14				2					1							
J.24				1												
J.71				2												
J.88				2												
J.09				2												
J.89					2											
J.80						1										
J.105							1	2								
J.82										2						
J.27											1					
J.21A												1				
J.66													2			
J.100													2			
J.111													2			
J.112													1(var)			
J.28														1		
J.37															4	
J.101															1	
J.106															2	

Fig. 5 - Tableau synoptique des découvertes de fibules dans la nécropole de Baralle.

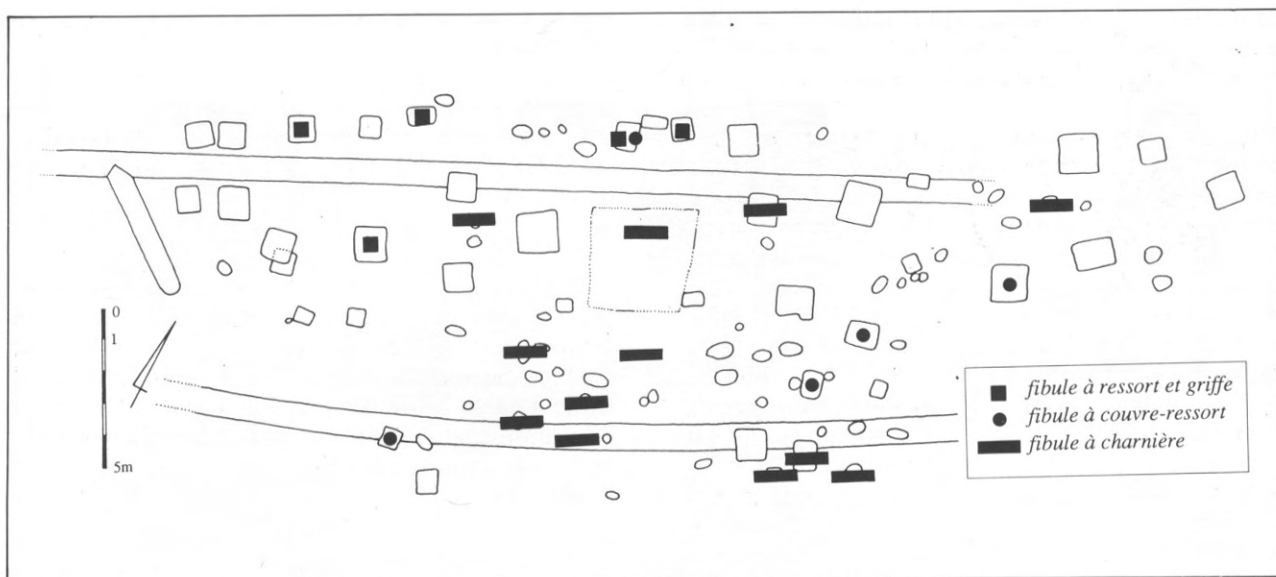


Fig. 6 - Répartition des fibules à ressort (retenu par une griffe, ou protégé) et à charnière.

Perles

La présence d'un collier composite dans la tombe J64 ne correspond pas à une trouvaille très fréquente. Bien sûr, on rencontre assez souvent des éléments perforés, seuls vestiges d'une parure montée sur un fil et portée autour du cou, mais de tels objets sont en général isolés. Il est d'autant plus intéressant de trouver ici un ensemble regroupant trois éléments différents.

- les *perles godronnées*, en "fritte" plus ou moins glaçurée. C'est un type produit en grande série (BORN 1975), mais dans des ateliers qui ne sont malheureusement pas localisés. Il serait souhaitable qu'une étude d'ensemble de ces objets établisse, en premier lieu, une liste des découvertes, au demeurant très nombreuses et dispersées (jusqu'au Moyen-Orient : **Dura-Europos** : TOLL 1946 ; M. YVON (dir.), **Ras Shamra-Ougarit III**, Le centre de la ville, Paris 1987, p. 339 s., n° 20, 21 et 27). Ce type de perle se rencontre fréquemment isolé dans les nécropoles gallo-romaines (tombes 20, 40, 42, 45, 103, 131, 246, 358 de **Blicquy** ; **Courroux** : MARTIN-KILCHER 1976, t.125 ; **Avenches** : CASTELLA 1987, n° 348) ou en très petite quantité (2 dans la t.123, 3 dans la t.157 de **Blicquy**), et cette particularité s'observe plus fréquemment, semble-t-il, que pour d'autres types de perles. On en a déduit que la forme et, sans doute, la couleur de ces objets, avait en Gaule une vertu apotropaïque qu'on n'attribuait pas à d'autres modèles. Cette hypothèse est renforcée par l'association de perles côtelées

isolées dans des colliers composés d'autres perles en verre (*v. infra*).

- les *perles en pâte de verre* correspondent à des types qui semblent moins normalisés, et dont les conditions de fabrication demanderaient une étude régionale. Absentes de la nécropole de **Vimy** (premier tiers du I^{er} s.), de telles perles apparaissent dans plusieurs tombes de **Blicquy**, souvent associées à une ou plusieurs perles côtelées, dans des contextes qui vont de l'époque flavienne au plein II^e s. (1 associée à une perle côtelée dans la t.177 ; 5 associées à 1 perle côtelée dans la tombe 69, 8 avec 1 perle côtelée dans la t. 133 ; 9 avec 2 côtelées dans la t.D/LV ; 7 avec 7 côtelées dans la t. 240 ; 15 avec 4 côtelées dans la t. 210 ; 9 ex. se rencontrent enfin, sans aucune autre offrande, dans la t. 198 de **Blicquy** ; 6 ex. ne sont associés qu'à des vases dans la t. 236 de cette même nécropole). La tombe J.64 de **Baralle**, qui comporte une monnaie de Néron et une autre de Vespasien, confirme cette apparition relativement tardive des perles en verre dans les tombes de Gaule Belgique.

- l'*amulette phallique* en bronze, enfin, représente un type assez peu courant dans les tombes, mais lui aussi très répandu en Gaule et dans les provinces occidentales. Il faut noter que des moules en argile, attestant la production en série des telles amulettes à partir de positifs en cire obtenus dans une matrice, ont été découverts dans les **Ardennes** (MAQUART 1936). Le site de **Nandin**, à **Château-Porcien**, était donc l'un des ateliers fabriquant ce

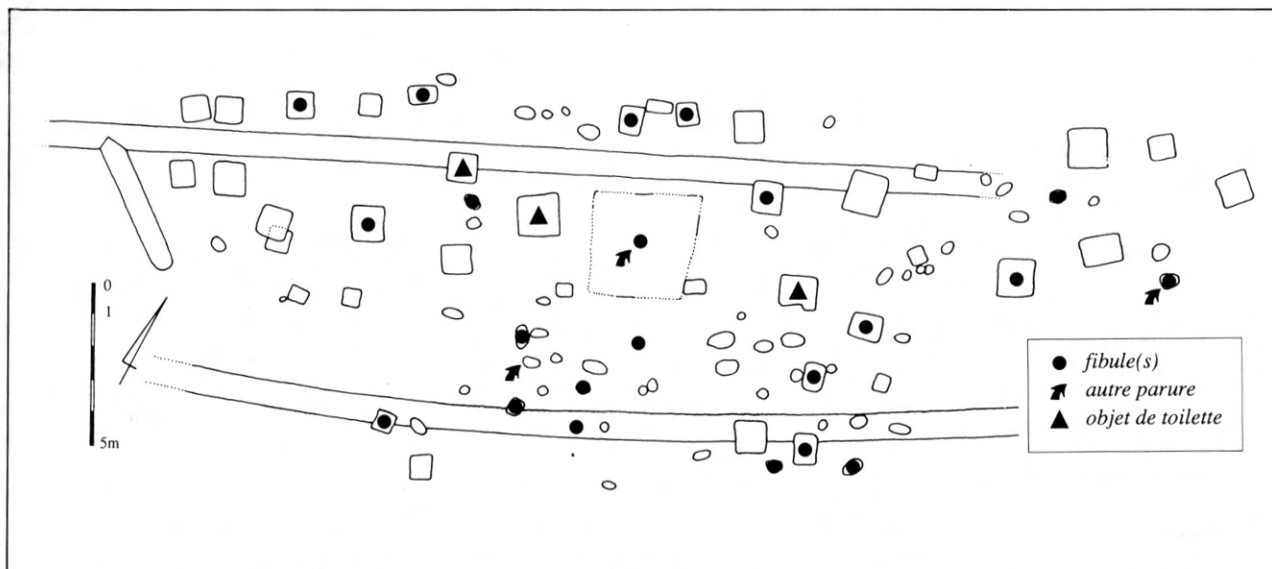


Fig. 7 - Localisation des objets de toilette (autour de la grande tombe quadrangulaire) par rapport aux parures.

type d'amulette, mais on ne dispose là encore d'aucune liste des nombreuses découvertes effectuées en Gaule et dans les provinces occidentales de l'Empire.

2.2 LA TOILETTE

Cette catégorie est beaucoup moins abondante, avec seulement 3 types d'objets attestés dans 3 tombes. On notera cependant (fig. 7) que les 3 sépultures en question, de forme quadrangulaire, sont localisées dans le secteur central de la nécropole, et que d'autre part aucune tombe à parure ne livre d'instrument de toilette.

Miroir

L'unique miroir de la nécropole de Baralle provient de la tombe J16. Il s'agit d'un exemplaire circulaire, décoré au revers de cercles concentriques effectués au tour au moment du polissage, et dont la face réfléchissante s'orne de hachures sur tout le pourtour. Le manche en boucle appartient à l'un des modèles les plus simples dont ce genre de miroir puisse être équipé ; il est soudé au disque à l'aide d'une languette prolongeant l'axe du manche, épaulée de deux ailettes. Ce type de miroir est particulièrement fréquent en **Rhénanie**, mais il se rencontre à dire vrai dans toutes les provinces occidentales de l'Empire, dans des contextes que l'on peut généralement attribuer à la deuxième moitié du I^{er} s. ou à l'époque flavienne. La tombe de **Baralle**,

datée de la période claudienne, apporte donc une précision intéressante à la chronologie du type.

Dans la région proche, des miroirs ont été recueillis dans les tombes 4, 7 et 9 de **Vimy** (MONCHY 1977, p. 17 et fig. 9, M ; p. 28 et fig. 18, 15 ; p. 39 et fig. 25, M).

Rasoir

Le seul rasoir de **Baralle** (tombe J58) appartient à un type très simple, mieux connu en Gaule Belgique depuis les recherches de M.E. MARIËN (1971, 1973) ; il s'agit du groupe A de cet auteur, qui regroupe les exemplaires entièrement en fer, à pédoncule non séparé. Ce modèle dérive clairement de types indigènes, comme on peut s'en convaincre en observant le mobilier funéraire gaulois de **Trier-Olewig**, où deux rasoirs en fer sont associés à deux paires de forces et à des armes (MARIËN 1973, fig. 1). Tous les contextes fiables disponibles pour les rasoirs de ce groupe sont précoces et fournissent une date antérieure à la fin du I^{er} s. de notre ère.

Le dépôt d'un rasoir est attesté dans d'autres sépultures du haut-empire de Gaule septentrionale : tombe 5 de **Vimy** (MONCHY 1977, p. 22), tombe de **Méricourt-sur-Lens** (*ibid.*, p. 56), tombe 123 de **Sampont** (NOËL 1968, fig. 65, 1 et MARIËN 1971, n° 2 ; mais voir ci-dessous deux autres rasoirs possibles dans les tombes de **Sampont**). Tombe 67 de **Remagne (Lux)** (MARIËN 1971, n° 1) Les contextes de ces dernières trouvailles peuvent être datés, respectivement, du milieu et du troisième quart du I^{er} s. ap. J.-C.

Forces

Les forces sont assez peu fréquentes dans les sépultures gallo-romaines. Selon leur taille, on peut théoriquement considérer ces objets soit comme un accessoire de rasage (cas des forces précoces découvertes à **Trier-Olewig**), soit comme des outils à fonction très variable. A **Baralle**, l'association de la tombe **J58** (forces et rasoir) désigne clairement les premières, malgré leur taille respectable (278 mm) comme un instrument de toilette utilisé pour le rasage masculin. Les forces plus petites de la tombe **J07** (230 mm) sont à placer dans la même catégorie : elles ont dû jouer le rôle de nos ciseaux modernes. Utilisait-on aussi ces objets comme de petits outils ? C'est probable, au moins pour la tonte des moutons, mais la distinction typologique n'est jamais facile, sauf pour les exemplaires de très grande taille ou de morphologie particulière (lames rectangulaires) (FERDIÈRE 1984).

La nécropole de **Sampont** nous offre plusieurs exemples de forces déposées dans des tombes précoces (les sépultures datables se placent au tout début du I^{er} s. de notre ère). Dans la **t. 87**, une paire de forces est associée à une plaque triangulaire en fer dans laquelle il y a tout lieu de voir un rasoir (NOËL 1968, fig. 47) ; les deux paires de forces recueillies dans la **t. 89** voisinent avec un fragment de fer recourbé dans lequel nous verrons à nouveau un manche de rasoir (*ibid.*, fig. 48) ; les forces apparaissent encore dans les tombes **104**, avec un couteau (*ibid.*, fig. 57), **111** (*ibid.*, fig. 64), et **123**, à nouveau avec un rasoir qui est cette fois bien conservé (*ibid.*, fig. 65). On peut donc considérer que dans toutes ces tombes comme à **Baralle**, les forces ne sont pas déposées comme des outils, mais bien comme des instruments de toilette, à usage exclusivement masculin.

2.3 DIVERS

Le nombre des objets n'entrant ni dans la catégorie des objets de parure, ni dans celle de la toilette, est extrêmement réduit à **Baralle**. Aucune sépulture de ce cimetière n'a, en effet, livré d'arme, ni d'outil. Nous n'aurons donc à examiner ici, après les anneaux et le trépied, que les contenants organiques (sacs ou coffrets).

Anneaux

Deux tombes de **Baralle** ont livré des anneaux : **J66** et **J27**. Dans la première, les objets étaient superposés et encore fixés par la corrosion, deux d'entre eux étant en bronze et le troisième en fer. Dans la seconde, on trouve également une paire d'anneaux en bronze, mais non associés dans le dépôt. On peut donc s'interroger sur la fonction de ces objets et sur leur rôle éventuel dans le rite funéraire. La présence répétée d'anneaux isolés, quel-

quefois associés à des amulettes, dans une nécropole comme celle de **Kempton**, a fait penser qu'on pouvait aussi considérer de tels objets, dans l'Antiquité, comme des amulettes (MACKENSEN 1978, p. 158 ; voir aussi **Courroux** : MARTIN-KILCHER 1976, t. 125) ; tel ne semble pas être le cas à **Baralle**. En effet, dans la tombe **J66**, les anneaux étaient superposés à l'extrémité d'une masse informe, correspondant aux cendres, au milieu de laquelle se trouvait également la paire de fibules. Les trois anneaux peuvent donc correspondre, au moins dans ce cas, au système de fermeture d'un sac utilisé comme urne cinéraire. En **J27** au contraire, les anneaux ne sont pas associés, et ont été recueillis aux deux extrémités de la fosse ; leur fonction ne peut donc être élucidée, bien que leur similitude suggère, là aussi, une fonction primaire qui ne semble pas en rapport avec le vêtement.

Trépied

Le cercle en fer recueilli dans la tombe **J07** peut être identifié comme un trépied grâce aux arrachements perpendiculaires de trois tiges de fer qui en font un support ; la morphologie de cet ustensile ne correspond en effet ni à un cerclage de seau, baquet ou tonneau en bois (section massive) ni à un autre accessoire culinaire ou domestique. Sa position dans la tombe plaide en outre pour un support de récipient disparu (cf. *supra*). De plus, un parallèle nous est fourni localement par une découverte funéraire de **Vimy** (MONCHY 1977), où la tombe **5** a livré un objet mieux conservé qu'à **Baralle**, d'un diamètre de 33 cm ; 4 anneaux en fer, retrouvés à proximité, ont été rattachés arbitrairement à ce trépied, mais il est intéressant de noter qu'au même endroit ont été observées, dans la tombe de **Vimy**, deux "taches", l'une de terre brune très foncée, l'autre plus claire ; il s'agissait sans doute des restes du récipient soutenu par ce trépied et, peut-être, de son contenu. Le contexte de la riche sépulture ayant livré ce mobilier est bien daté de l'époque tibérienne.

Coffrets, divers

A l'exception d'un clou décoratif, du type de ceux qu'on classe généralement dans la catégorie du mobilier, retrouvé dans la tombe **J104**, aucun élément de coffret n'a été conservé dans la nécropole. L'hypothèse du sac de la tombe **J66** (en toile ou en cuir, voir *supra*) nous invite cependant à nous interroger sur la présence éventuelle de contenants organiques qui auraient pu être utilisés comme urne cinéraire. Dans les régions où les coffrets comportent des éléments métalliques (comme en **Hongrie**), l'utilisation funéraire des petits coffrets est très fréquemment observée ; plus près de nous, dans une nécropole rhodanienne comme celle de **St-Paul-Trois-Châteaux**, la présence de coffrets utilisés comme réceptacles du dépôt cinéraire est

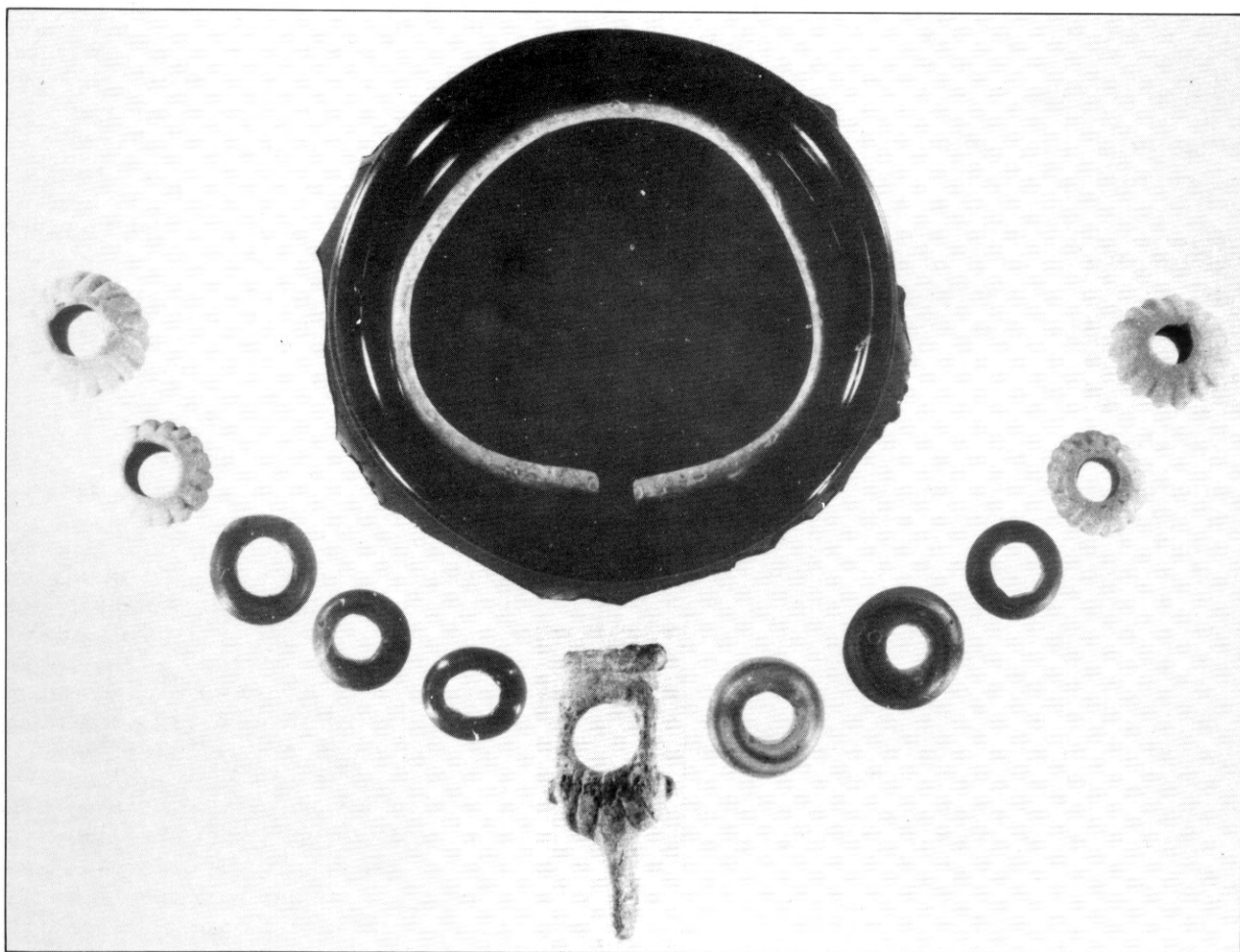
attestée dans plusieurs dizaines de tombes (fouilles V. BEL, étude en cours). On sait par ailleurs qu'à l'époque romaine, une partie du mobilier, notamment les petits accessoires de rangement, pouvaient être assemblés sans aucune pièce métallique (un coffret entièrement en bois, charnières comprises, provenant du Fayoum en Egypte, est conservé à l'Asmolean Museum d'Oxford).

Dans plusieurs tombes de Baralle, en particulier J14, J31, J88, J89 et J105, peut-être aussi J58, le tas de cendres affecte une forme rectangulaire qui ne peut guère provenir que du contenant. L'existence d'un coffret est confirmée, en J88, par les 5 clous retrouvés en bordure de la masse cendreuse ; celle-ci forme un rectangle dont les dimensions (environ 30 x 25 cm) correspondent tout à fait à ce qu'on connaît des coffrets du haut-empire.

Le trépied en fer de la tombe J07 a probablement servi de support à un objet en matière orga-

nique disparu. Il peut s'être agi d'un vase en bois, comme le suggère la position de cet ustensile à côté des récipients en terre cuite déposés dans la même tombe.

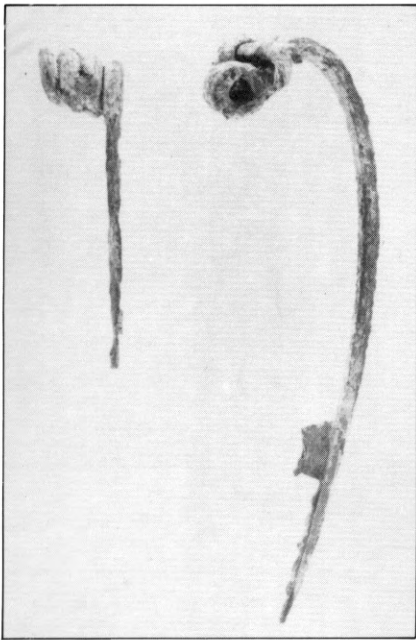
Enfin, l'existence de zones laissées vides dans des sépultures qui comportent par ailleurs une accumulation de mobilier céramique, comme J58, J82, J88, J89 ou J102, doit nous amener à nous interroger sur l'existence d'autres offrandes organiques, dont nous ne connaissons rien. S'agissait-il de vases en bois (sans le support qui, peut-être, nous en révèle la présence en J07, d'autres pièces de mobilier ou encore de vêtements pliés, de tissus... ? Quoi qu'il en soit, le mobilier d'une tombe, si abondant soit-il, ne doit pas nous apparaître comme un ensemble exhaustif, mais comme le reflet plus ou moins complet des offrandes déposées dans la sépulture. Le mobilier conservé ne peut nous en fournir qu'une image incomplète, et souvent tronquée.



J64C-E-H

BIBLIOGRAPHIE

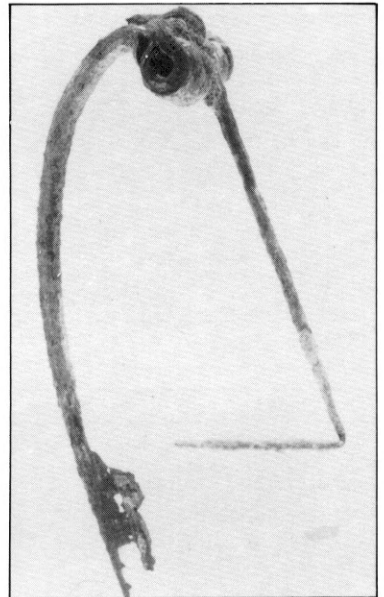
- Böhme 1985** : A. BÖHME, Tracht- und Bestattungssitten in den germanischen Provinzen und der Belgica, dans *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt*, II, 12(3), 1985, p. 423-455.
- Born 1975** : H. BORN, Material and Herstellungstechnik antiker Melonenperlen, dans *Jb. RGZM* 22, 1975, p. 134-140.
- Castella 1987** : D. CASTELLA, *La nécropole du Port d'Avenches* (C.A.R. 41), Avenches 1987.
- Dollfus 1973** : M.-A. DOLLFUS, *Catalogue des fibules de bronze de Haute-Normandie* (extr. Mém. Acad. Insc. B.- Lettres, XVI), Paris 1973.
- Faider-Feytmans 1965** : G. FAIDER-FEYTMANS, *La nécropole gallo-romaine de Thuin (Fouilles du Musée de Mariemont, II)*, Mariemont 1965.
- Ferdière 1984** : A. FERDIÈRE, Le travail du textile en Région Centre, de l'Age du Fer au Haut Moyen-Age, dans *RACF* 23(2), 1984, p. 209-275.
- Feugère 1985** : M. FEUGÈRE, *Les fibules en Gaule méridionale, de la Conquête à la fin du V^e s. ap. J.-C.* (Suppl. Rev. Arch. Narb., 12), Paris 1985.
- De Laet et al. 1972** : S.J. DE LAET, A. VAN DOORSELAER, P. SPITAEELS et H. THOEN, *La nécropole gallo-romaine de Blicquy (Hainaut, Belgique)*, Brugge 1972.
- Lloyd-Morgan 1981** : G. LLOYD-MORGAN, *Description of the Collections in the Rijksmuseum G.M. Kam at Nijmegen, IX: the Mirrors*, Nimègue 1981.
- Maquart 1936** : M. MAQUART, Note sur les moules à fibules découverts à Nandin (Château-Porcien, Ardennes), dans *Bull. Soc. Arch. Champenoise* 1-4, 1936, p. 18-25.
- Mariën 1971** : M.E. MARIËN, Rasoir romain découvert dans la Grotte de Han (Han-sur-Lesse), dans *Helinium* XI, 1971, p. 213-227.
- Mariën 1973** : M.E. MARIËN, A propos de rasoirs romains, dans *Helinium* XIII, 1973, p. 71-78.
- Monchy 1977** : E. MONCHY, *Sépultures du I^{er} siècle ap. J.-C. à Vimy* (Soc. d'Et. Arch. d'Hénin Carvin), 1977.
- Noël 1968** : J. NOËL, *La nécropole romaine du Hunenknepchen à Sampont* (Arch. Belgica 106), Bruxelles 1968.
- Toll 1946** : N.P. TOLL, *The Excavations at Dura-Europos..., Preliminary Report of the Ninth Season of Work, 1935-1936, Part II, The Necropolis*, New Haven 1946.



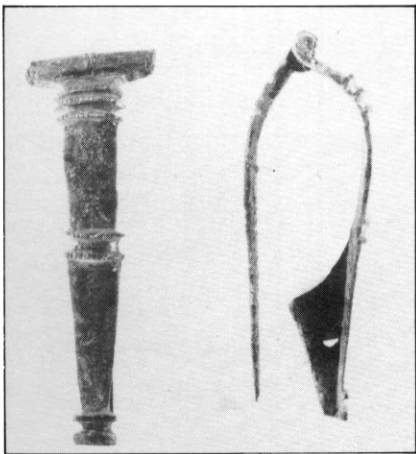
J10L



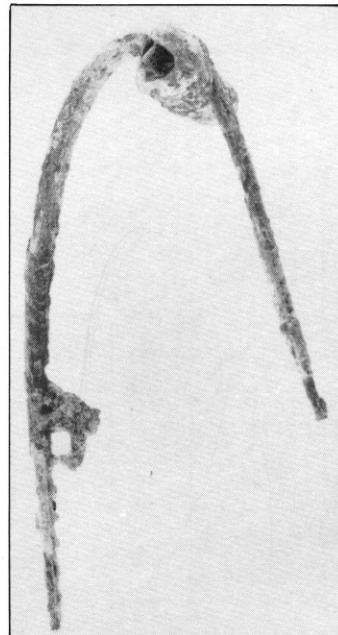
J14E



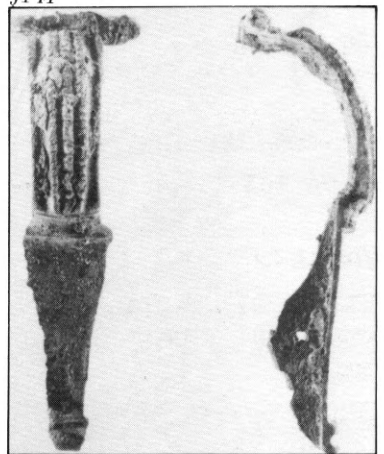
J14F



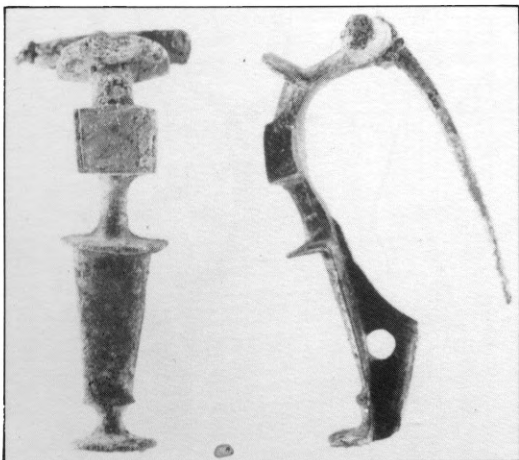
J37G



J14G



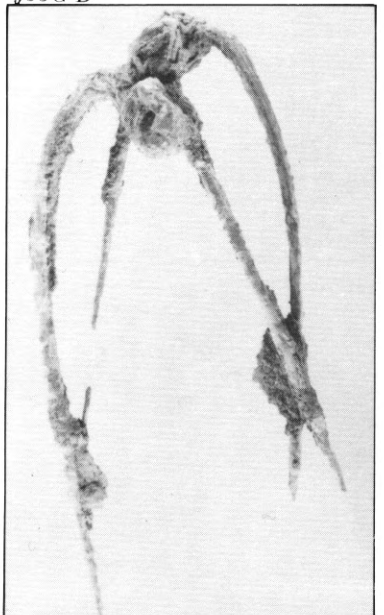
J66C-D



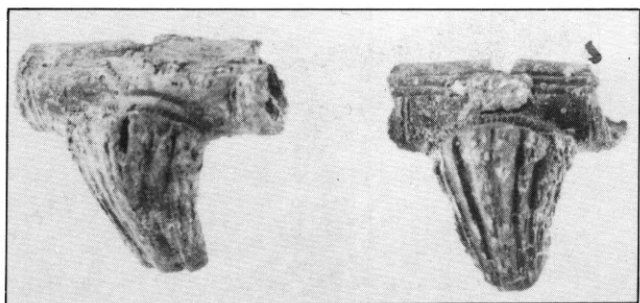
J37F



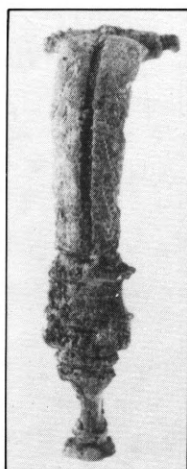
J71J



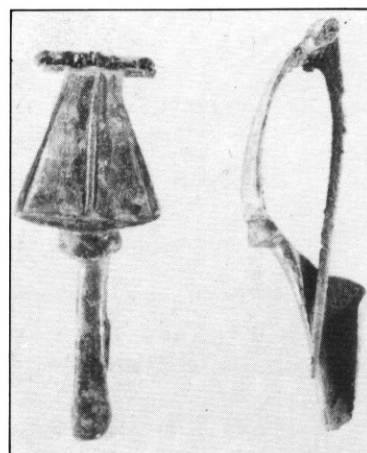
J88H



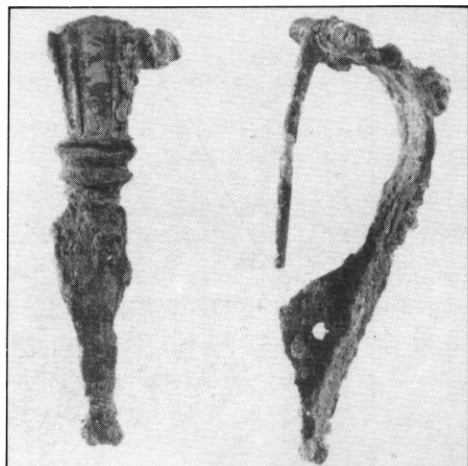
J89M-N



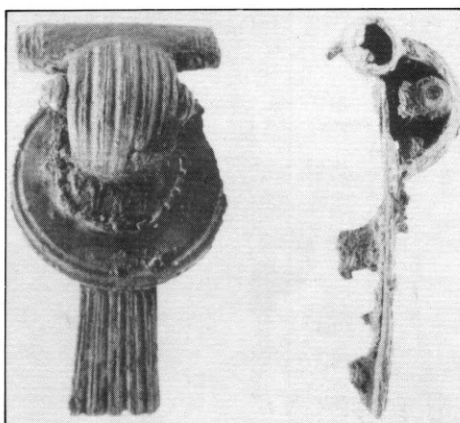
J101E



J102G-H



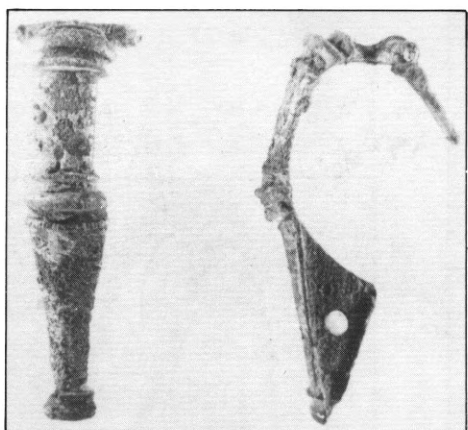
J102J-K



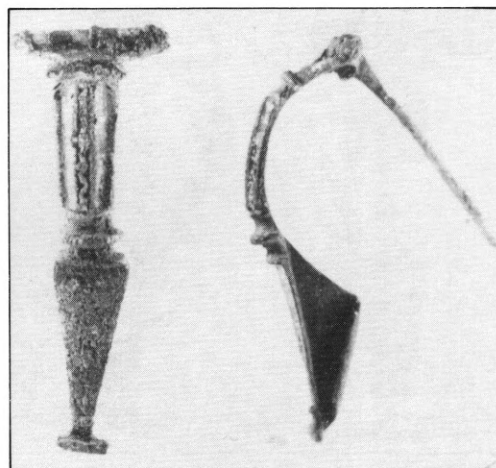
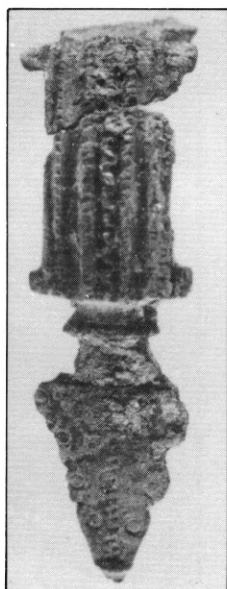
J105G

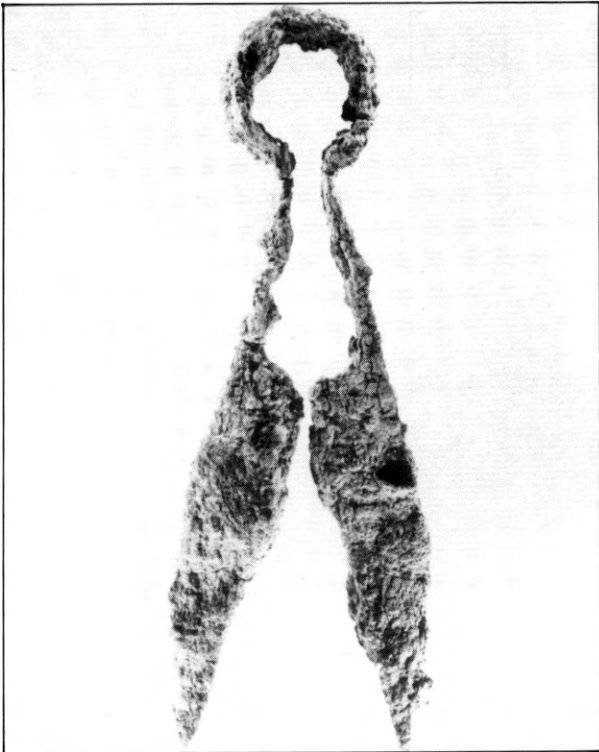


J105H

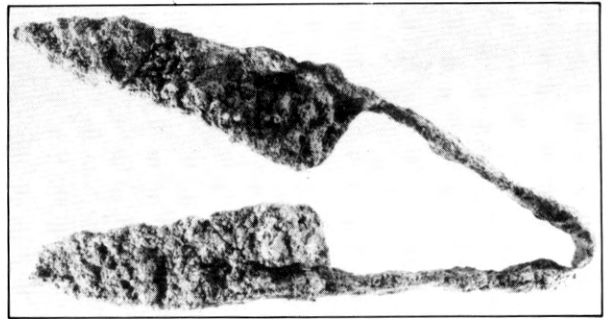


J106C-D

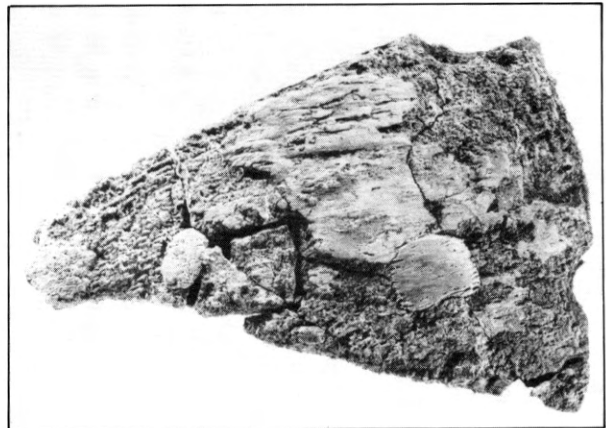




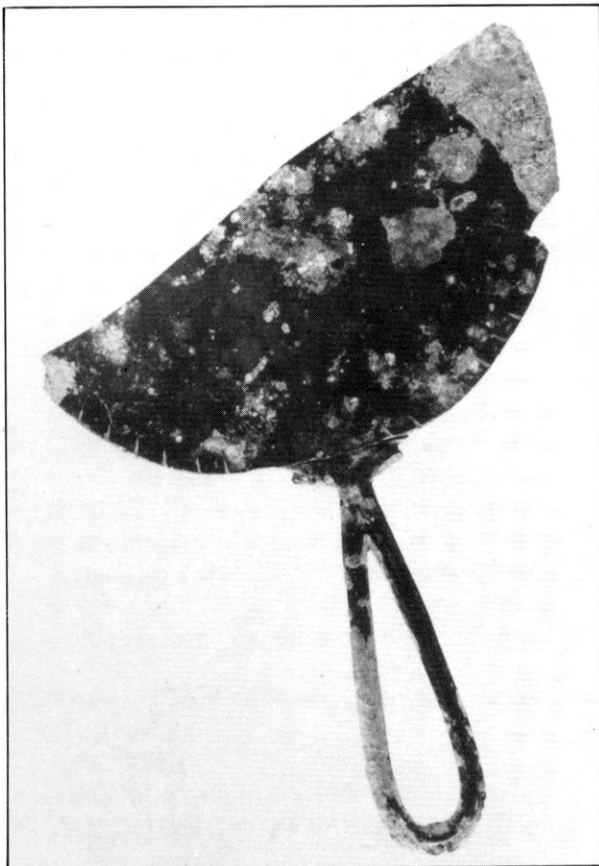
J07N



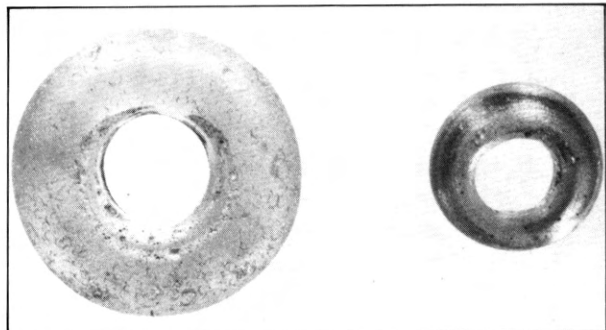
J58G



J58H



J16C



J64J-K